

Projet intégré intermédiaire (PROIN)

Code du module	PROIN
Unité capitalisable	Projet intégré et stage(s) (PROST)
Profession	Conseiller en vente - francophone
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de rechercher, de sélectionner et de réunir des informations concernant la tâche.
Indicateurs	
L'apprenti analyse la tâche. L'apprenti réunit les informations concernant la tâche.	
Socles	
L'apprenti a compris la tâche de manière satisfaisante. L'apprenti a compris les informations essentielles en vue de la planification de la tâche.	

2

L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes en vue de la réalisation de la tâche.

Indicateurs

L'apprenti planifie les étapes d'un entretien de vente simple et les documente en utilisant des mots clés.

Il respecte les différentes étapes de la tâche.

Il vérifie la cohérence et l'intégralité de la planification.

Il réalise la tâche dans le temps imparti.

Socles

La planification est complète et conforme aux exigences. L'apprenti a correctement nommé les étapes essentielles à la réalisation de l'entretien de vente simple.

La planification a été vérifiée et d'éventuelles erreurs ont été redressées.

Le temps imparti a été respecté.

3

L'apprenti est capable de choisir l'alternative la mieux adaptée.

Indicateurs

L'apprenti commente les alternatives proposées.

Il justifie son choix.

Socles

Les alternatives ont été présentées de façon compréhensive.

Les arguments avancés sont compréhensibles et probants.

4

L'apprenti est capable de réaliser une tâche conformément à la planification.

Indicateurs

L'apprenti réalise un exercice théorique et/ou une application pratique.
Il mène un entretien de vente simple de manière autonome tout en respectant les étapes planifiées.
Il respecte le temps imparti.

Socles

La tâche imposée a été effectuée de manière satisfaisante. L'entretien de vente simple a été mené de manière autonome conformément aux étapes planifiées à l'avance.
Le temps imparti a été respecté.

5

L'apprenti est capable de vérifier et de comparer la réalisation de la tâche avec la planification qu'il a établie à l'avance.

Indicateurs

L'apprenti vérifie dans quelle mesure il a respecté les étapes prévues pour l'entretien de vente simple.
Il tient compte des corrections nécessaires et effectue les changements qui s'imposent.
Il justifie tout écart.

Socles

La comparaison entre la planification et l'exécution a été effectuée.
Les écarts entre la planification et l'exécution ont été constatés et justifiés.
Les corrections nécessaires ont été faites après entente avec l'évaluateur.

6

Pendant l'entretien professionnel, l'apprenti est capable d'évaluer sa façon de procéder et de la justifier.

Indicateurs

Pendant l'entretien professionnel l'apprenti évalue sa façon de procéder lors de la réalisation des tâches imposées et de l'entretien de vente simple.

Il explique et justifie sa manière de procéder lors des différentes étapes.

Socles

En général la description a été faite de manière compréhensible et pertinente.

L'évaluation de la manière de procéder est claire, compréhensible et appropriée.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 0 / 6

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0